



**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 11/2004**

Vevey, le 26 février 2004

**Décisions municipales d'intérêt général communiquées à la presse "Municipalité...en bref"**

---

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après la liste des décisions d'intérêt général transmise à la presse, savoir :

**Boulevard de Charmontey**

- décidé la création d'une zone de dépose et de prise en charge des enfants fréquentant l'école de Charmontey, de manière à combler le déficit du parking supprimé au Nord de l'école, au profit de la construction d'un immeuble d'habitation.

**Cinéma – Projections en plein air à la Place Scanavin**

- donné un accord de principe pour la mise sur pied de projections en plein air à la Place Scanavin, durant la saison estivale, soit dès le 23 juillet et en particulier durant le Festival Images', du 3 au 19 septembre 2004.

**Protection civile**

- pris acte du remboursement du « Fonds des communes » à raison de fr. 20.--/habitant, représentant une rétrocession de fr. 314'440.—pour la Commune de Vevey, justifiée par les nouvelles dispositions de la législation fédérale sur la protection civile, plus particulièrement en raison du fait que les besoins en constructions sanitaires sont en diminution.

**Train des Vignes**

- appuyé la démarche de la commune de Palézieux auprès du Service cantonal de la mobilité, sollicitant le réexamen de la possibilité de prolonger le train des Vignes jusqu'à Palézieux (amélioration de l'offre de prestations des CFF pour la Riviera, notamment).

**Bibliothèque municipale - don**

- pris acte, avec remerciements, du don de M. Jean-Renaud Dagond, atelier typographique « Le Cadratin », des travaux réalisés dans son atelier, suite à la cessation de son activité sur le quai Perdonnet

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 26 février 2004.

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire



Dominique Rigot P.-A. Perrenoud